Décision 07-D-22 du 05 juillet 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution des produits pharmaceutiques

Posted on: 05 juillet 2007 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP), Phoenix Pharma
Dispositif(s)	Acceptation des engagements Clôture de la procédure
Procédure(s)	Engagement
Entreprise(s) concernée(s)	Boehringer-Ingelheim, Lilly France, Merck-Sharp & Dohme-Chibret, Sanofi-Aventis

Lire

le texte intégral de la décision
553.47 Ko

le communiqué de presse